

PROTOCOLE COVID JAZZ360

CONCERTS JAZZ360 DANS LA SALLE CULTURELLE DE CÉNAC

Texte de référence : aide à la reprise d'activité et à la réouverture au public des salles de spectacle (D.G.A.C. Ministère de la culture 7 septembre 2020)

1- RÈGLE GÉNÉRALE

- Chaque spectateur dispose d'une place assise.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de plus de 11 ans présente dans la salle, y compris les spectateurs assis à leurs places. Cette obligation prend effet également dans un rayon de 50 m autour de la salle.
- Une distance minimale d'un siège est obligatoirement laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

2- PRÉPARER L'ACCUEIL DES SPECTATEURS

Préparation et nettoyage de la salle

Nettoyage des locaux

Les locaux seront nettoyés et désinfectés de façon approfondie la veille du concert, soit par les services municipaux, soit par l'association. Le nettoyage s'effectue avec les produits habituels. La plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces.

Les surfaces fréquemment touchées par les spectateurs (notamment poignées de porte, robinets d'eau des toilettes) seront nettoyées et désinfectées immédiatement après le concert.

Ventilation et contrôle de la climatisation

L'association, en concertation avec les services techniques de la mairie, s'assurera du fonctionnement correct de la ventilation de la salle.

La salle sera aérée au maximum au cours de la journée avant le concert, et immédiatement après.

Former les bénévoles de l'association. Informer le public

Former les bénévoles

Les bénévoles seront formés aux nouvelles règles sanitaires de la salle culturelle, un mois environ avant chaque concert. Un rappel sera effectué par le référent Covid de l'association lors de la préparation matérielle le matin du concert.

Informier le public

La totalité des informations qui permettent au public de savoir quelles sont les mesures qui sont mises en place pour les accueillir dans de parfaites conditions de sécurité sanitaire sera mise à disposition. Cette information a pour but de rassurer les spectateurs, qui pourraient redouter la propagation du virus, mais aussi de leur permettre de respecter les consignes qui sont mises en place dès leur arrivée sur site.

Supports d'information :

- Site internet de l'association
- Newsletter mensuelle
- Site de réservation en ligne
- Page Facebook de l'association
- Compte Instagram de l'association
- Affichettes dans tous les espaces stratégiques de la salle : billetterie, hall d'entrée, toilettes, loges, local technique, murs de la salle, panneaux d'affichage municipal à l'extérieur de la salle.
- Rappel des principales consignes lors du discours de présentation du président.

3- ACCUEILLIR LES SPECTATEURS

Réservation, billetterie

La réservation en ligne est obligatoire, elle permet d'éviter tout contact (les spectateurs impriment leur billet chez eux, une douchette numérique permet de valider les billets), elle permet également d'éditer et d'imprimer la liste et les coordonnées de chaque spectateur présent dans la salle.

Les bénévoles de l'association utiliseront également le site de réservation en ligne.

Accès au lieu, sécurité, contrôle des billets, vestiaire

Dans le cas où une attente serait nécessaire devant les portes, deux membres de l'organisation veilleront au respect de la distanciation sociale.

L'accès au lieu est réservé aux spectateurs munis d'un masque, à l'exception des enfants de moins de 11 ans pour lesquels le port du masque ne peut être imposé. L'entrée de la salle sera refusée aux spectateurs n'étant pas munis de masques.

Des solutions hydroalcooliques seront mises à disposition à l'entrée de la salle et aux principaux points de passage (hall d'entrée, toilettes, loges, scène).

Le contrôle des billets sera réalisé au moyen de douchettes.

Le service de vestiaire est supprimé.

La jauge est limitée à 85 spectateurs.

Circulation des publics dans le lieu

Afin d'éviter un regroupement dans le hall d'entrée (accès public, accès loge, accès toilettes), et d'instaurer un flux de circulation le plus fluide possible, l'entrée du public dans la salle culturelle se fera par la porte située à côté de celles du local traiteur.

La billetterie sera installée dans le sas. Un guidage du public (piquets et rubalise) depuis le parvis sera installé. Des bandes au sol permettront de matérialiser la distanciation d'un mètre dans la file d'attente nécessaire. Des bénévoles aideront au respect de cette distanciation.

Fonctionnement des sanitaires

L'accès aux toilettes sera limité à deux personnes par local sanitaire (affichette dans le hall). L'association veillera à l'approvisionnement des consommables (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, savon, essuie-mains jetables, papier toilette) en quantité suffisante.

4- ORGANISER LE PLACEMENT DES SPECTATEURS PENDANT LE SPECTACLE

Les concerts Jazz360 sont en configuration assise et se déroulent en une seule séance.

Le premier rang de fauteuils sera installé à au moins 5 m de la scène.

Entrée dans la salle

Les portes seront ouvertes le plus tôt possible afin de faciliter le flux du public.

Une distance minimale d'un siège est obligatoirement laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

Deux membres de l'organisation seront présents dans la salle pour aider au placement des spectateurs.

Sortie de la salle

Les spectateurs seront avertis que la sortie doit se faire dans le respect de la distanciation physique L'organisation de la sortie sera annoncée avant le concert (discours d'accueil du président).

Toutes les portes de la salle seront ouvertes afin de faciliter une sortie sans regroupement.